

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

N° 3393 - JEUDI 20 DÉCEMBRE 2018

SÉCURISATION DES ÉLECTIONS

L'armée et la police en alerte maximale

Deux policiers seront présents aux abords de chacun des 75 000 bureaux de vote. « *Seule la police est autorisée à sécuriser de façon visible le processus électoral* », a expliqué le ministre de l'Intérieur et Sécurité, Henri Mova. Quant aux Forces armées de la RDC, a-t-il dit, elles seront en alerte maximum partout où la répression sera nécessaire face aux groupes armés qui viendraient torpiller le processus.

Les différents sites où s'effectuera le vote seront sécurisés par 12 000 policiers sortis des centres d'instruction et écoles de police. Les frontières terrestres seront fermées le jour du vote et les vols internationaux maintenus.

Page 4



Vérification des noms par des électeurs devant un bureau de vote

ÉLECTIONS DU 23 DÉCEMBRE

André Kimbuta suspend la campagne électorale

Le gouverneur de Kinshasa justifie sa décision par la confrontation que s'apprêteraient à se livrer, d'après ses renseignements, les extrémistes de tous les camps politiques à la veille des scrutins. C'est aux fins de prévenir tout trouble à l'ordre public qu'il a suspendu, à compter d'hier, toutes les activités liées à la campagne électorale dans la ville capitale, « *à l'exception du recours aux médias* ». La décision vise l'ensemble des candidats à la présidentielle, sans exception aucune.

Martin Fayulu, attendu à la place Sainte-Thérèse après son itinérance dans l'ex-Bandundu, n'a hélas pu tenir son meeting, son convoi ayant été bloqué à la périphérie ouest de la ville, au grand désenchantement de ses partisans.

Page 3

SANTÉ PUBLIQUE

Dr Oly Ilunga : « En dépit d'Ébola, la population de l'est ira voter »



Désinfection des personnes et des bâtiments

À quelques jours de la tenue des élections, la persistance de l'épidémie de la maladie à virus Ébola, dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, préoccupent bien d'observateurs. Malgré l'augmentation du nombre des cas, le ministre de la Santé, le Dr Oly Ilunga, qui a échangé dimanche avec les membres de la Commission d'intégrité et médiation électorales, rassure la population de ce coin du pays sur la tenue des élections.

« *Les gens pourront aller exprimer leurs choix en toute confiance, en toute sécurité, toutes les mesures de sécurité sanitaires seront prises pour qu'il n'y ait pas de risques particuliers de propagation de la maladie* », a-t-il confié.

Page 2

RDC/PRÉSIDENTIELLE

L'ONU appelle les acteurs politiques à rejeter toute forme de violence



Une réunion du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité a exhorté, le 18 décembre, toutes les parties au processus électoral en RDC à faire preuve de la plus grande retenue dans leurs actions et leurs déclarations, en s'abstenant de toute provocation, tels que la violence et les discours violents. Pour les quinze membres du Conseil de sécurité des Na-

tions unies, la RDC a intérêt à saisir cette « occasion historique » des élections censées la conduire au premier transfert démocratique et pacifique du pouvoir dans le pays. Ils ont réitéré leur appel au gouvernement et aux partis de l'opposition de s'engager de manière « pacifique et constructive » dans le processus électoral.

Page 2

ÉDITORIAL

Concurrence

Que les grandes puissances comme la Chine, les Etats-Unis, la Russie, l'Inde ou, bien sûr, la France observent avec de plus en plus d'attention ce qui se passe dans l'immense et très stratégique Bassin du Congo n'a rien d'anormal, ni même de surprenant dans un moment comme celui que nous vivons où les cartes se rebattent sur la table du jeu mondial. Mais ces mêmes puissances, qui disposent de moyens considérables et qui s'affrontent à fleurets mouchetés sur cette même table, ont-elles réellement conscience de l'enjeu que constitue cette partie du monde pour la planète tout entière ?

La réponse à cette question est : « Probablement pas, hélas » car, si c'était le cas, les Grands conjugueraient leurs efforts pour faire en sorte que la paix s'impose sur toute l'étendue de cette partie de l'Afrique. Or ça n'est pas le cas, comme en témoignent les positions pour le moins diverses, sinon mêmes opposées, que prennent leurs dirigeants dans les régions les plus sensibles, les plus menacées même de cette partie du monde.

Tout se passe, en réalité, comme si Washington, Beijing, Moscou, New-Delhi, Paris et autres grandes capitales de ce monde n'étaient mues que par leurs seuls intérêts qui sont en réalité basement matériels. Autrement dit comme si ces mêmes « Grands » ne voyaient dans le destin de l'Afrique centrale qu'un marché en plein développement dont il convient de prendre directement ou indirectement le contrôle sur le plan stratégique, économique et financier. Quitte pour cela à ne contribuer en rien à la recherche de la paix durable sans laquelle aucun véritable progrès ne sera possible.

Prenons, pour illustrer ce propos quelque peu pessimiste, le cas de la lutte contre le dérèglement climatique qui ne sera gagnée que si les forêts, les tourbières, les fleuves, les grands lacs de cette partie du monde sont protégés. Qui donc, dans les capitales dont il est ici question, s'en préoccupe réellement alors que se joue là et pour une large part le destin de l'espèce humaine ? Et qui a conscience, en ces mêmes lieux prestigieux, du fait que seuls la paix, le développement durable, l'éducation des nouvelles générations de cette partie du monde permettront de réaliser ces objectifs ? N'est-il pas temps pour les « Grands » d'ouvrir enfin les yeux sur la réalité et d'agir en conséquence ?

Le Courier de Kinshasa

SCRUTINS DU 23 DÉCEMBRE

La population de l'est du pays ira aux urnes en dépit d'Ébola

L'assurance a été donnée par le ministre de la Santé publique, malgré la persistance de l'épidémie dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri qui préoccupe au plus haut point bien d'observateurs. La situation épidémiologique de la maladie révèle à ce jour que le nombre de décès a dépassé le cap de trois cents.

Depuis le début de l'épidémie, a indiqué le ministère de la Santé publique, le cumul des cas à la date du 18 décembre est de cinq cent quarante-deux, dont quatre cent quatre-vingt-quatorze confirmés et quarante-huit probables. Au total, il y a eu trois cent dix-neuf décès dont deux cent soixante et un confirmés et quarante-huit probables. Toute-

fois cent quatre-vingt-douze personnes ont été guéries. Nonobstant l'augmentation du nombre des cas, le ministère de la Santé publique, selon l'Agence congolaise de presse, rassure la population de l'est de la République démocratique du Congo quant à la tenue des élections. Le ministre de la Santé, le Dr Oly Ilunga, l'a fait savoir lors de son échange avec la Commission d'intégrité et médiation électorales. « Au Nord-Kivu, les élections vont bien se passer; je crois qu'il n'y aura pas de problèmes liés à la riposte de la maladie à virus Ébola. Les gens pourront aller exprimer leurs choix en toute confiance, en toute sécurité, toutes les mesures de sécurité sanitaires seront prises pour qu'il n'y ait pas de risques particuliers de propagation de la

maladie», a-t-il confié.

Le ministre a ajouté : « Depuis le début de la déclaration de la maladie, je suis en contact avec le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) et son bureau et nous les tenons informés de l'évolution de la situation. Nous avons mis en place une commission mixte Céni et l'équipe de la riposte pour prendre toutes les dispositions et faire en sorte que l'épidémie et la riposte ne soient pas un obstacle à l'organisation des élections ». Sur le terrain, la vaccination se poursuit dans la localité d'Otomaber (zone de santé de Komanda) et à Aloya (zone de santé de Mabalako). Des prestataires de première ligne dans la zone de santé de Goma ont été vaccinés.

B.L

L'ONU appelle les acteurs politiques à rejeter toute forme de violence

Le Conseil de sécurité a exhorté, le 18 décembre, toutes les parties au processus électoral en République démocratique du Congo (RDC) à faire preuve de « la plus grande retenue » dans leurs actions et leurs déclarations, en s'abstenant de toute provocation et des discours violents.

Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est réuni, mardi, pour évaluer l'application de l'accord de la Saint-Sylvestre et le processus électoral en RDC. Il a fait un tour d'horizon de la situation politique dans le pays en cette période préélectorale. Il a été établi après constat que, quoique des progrès aient été réalisés dans la préparation technique des scrutins, le processus reste émaillé de divers incidents qui, à l'heure actuelle, plombe la campagne électorale à quelques jours des élections.

Tout en déplorant les pertes en vies humaines, les dégâts matériels ainsi que les atteintes aux droits de l'homme occasionnés notamment par la descente en provinces des principaux candidats à la présidentielle, le Conseil de sécurité a invité les parties prenantes au processus électoral à rejeter toute forme de violence et à faire preuve de retenue dans leurs

actions et leurs déclarations, en s'abstenant de toute provocation. Pour les quinze membres du Conseil de sécurité, la RDC a intérêt à saisir cette « occasion historique » des élections censées la conduire au premier transfert démocratique et pacifique du pouvoir dans le pays.

Ils ont, par ailleurs, réitéré leur appel au gouvernement et aux partis de l'opposition de s'engager de manière « pacifique et constructive » dans le processus électoral, afin de garantir la tenue d'élections transparentes, pacifiques et crédibles, et de préserver la paix et la stabilité dans le pays et la région. « En tant qu'expression de la souveraineté du peuple et du gouvernement de la RDC, les élections du 23 décembre prochain constituent une occasion historique de procéder au premier transfert démocratique et pacifique du pouvoir, à la consolidation de la stabilité dans le pays et la création des conditions de son développement », peut-on lire dans le communiqué sanctionnant la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CAMPAGNE ÉLECTORALE

L'Acaj préoccupée par les violations des droits de l'homme

L'organisation de défense des droits de l'homme indexe les autorités politico-administratives, cadres de l'administration publique et agents de services de sécurité qui ont planifié et exécuté les actes décriés avec le concours de certains jeunes.

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) se dit profondément préoccupée par les violations des droits de l'homme enregistrées en marge de la campagne électorale. Dans un communiqué publié à quatre jours du déroulement des scrutins, elle se dit également inquiète à la suite de la non-publication de la liste définitive des électeurs par la Commission électorale nationale indépendante (Céni).

152 cas des violations des droits de l'homme

En marge de la campagne électorale en cours, l'Acaj a assuré avoir enregistré, à ce jour, cent cinquante-deux cas des violations des droits de l'homme dont cinquante atteintes à l'intégrité physique, trente-cinq atteintes à la liberté de manifestation et réunions publiques, trente atteintes à la liberté de mouvement, vingt-sept atteintes à la propriété privée et dix à la vie (morts) parmi lesquelles trois à Kalemie, trois à Lubumbashi, trois à Tshikapa et un à Mbuji-Mayi. « À Kalemie, Lubumbashi et Mbuji-Mayi, ce sont de morts par balles; tandis qu'à Tshikapa, par étouffement dû au gaz lacrymogène lancé par la police contre les partisans de l'UDPS et le Front commun pour le Congo (FCC) en affrontement à l'aéroport », a précisé l'ONG.

Les détenteurs du pouvoir public accusés

Les auteurs de ces violations, selon l'association, sont les autorités

politico-administratives, cadres de l'administration publique et agents de services de sécurité, qui les ont planifiées et exécutées avec le concours de certains jeunes du FCC. Ainsi, a-t-elle expliqué, à Kindu, Kalemie et Lubumbashi, par exemple, ce sont les autorités locales qui ont recruté et payé des jeunes pour entraver la campagne électorale du candidat Martin Fayulu, de la coalition Lamuka. « Dans un enregistrement audio, qui circule dans les réseaux sociaux, on entend le gouverneur de la province du Haut-Katanga, Pande Kapopo, en train d'inciter ses partisans à perturber la campagne électorale de Martin Fayulu. À Mbuji-Mayi, Kananga et Tshikapa, les autorités locales ont tenté de perturber la campagne électorale du candidat Felix-Tshisekedi du regroupement Camp du changement (Cach) en réquisitionnant la quasi-totalité de motos-taxis et faisant ériger des barricades sur les routes menant à l'aéroport pour empêcher ses partisans à l'accueillir. Le maire de la ville de Kananga a même publié un arrêté interdisant toutes manifestations publiques en violation des dispositions légales relatives à la campagne électorale », a soutenu l'Acaj.

L'ONG a également noté que des actes de perturbation des rassemblements et destruction des affiches du candidat Emmanuel Ramazani Shadary ont été enregistrés dans plusieurs villes, notamment à Kisangani, Goma, Bukavu et Beni. Ceux du candidat Félix Tshisekedi l'ont été à Bunia et Beni, et ses effigies détruites à Mbuji-Mayi. « Ce 18 décembre 2018, plusieurs jeunes ont manifesté contre l'arrivée du candidat



Me Georges Kapiamba, président de l'Acaj/Adiac

Emmanuel Ramazani Shadary à Tshikapa et la police les a dispersés. Dix policiers ont été blessés et cinq de leurs véhicules incendiés », a souligné l'Acaj, ajoutant que dans plusieurs provinces, les autorités ont systématiquement employé les moyens et personnel de l'État pour la campagne du candidat Emmanuel Ramazani Shadary que pour elles-mêmes. Les médias publics, a affirmé l'association, diffusent abondamment ses spots publicitaires de campagne.

L'Acaj a fait savoir également que dans la capitale, six militants du mouvement Lucha ont été arrêtés le 14 décembre par des militaires de la Garde républicaine au marché de la liberté, dans la commune de Masina, alors qu'ils sensibilisaient la population au profil de candidats à voter, avant d'être libérés le 17 décembre

vers 22 h. Entre-temps, six autres qui réclamaient la libération de leurs camarades, ont été arrêtés le même jour et sont encore en détention. L'organisation a relevé également que certaines compagnies de transport aérien auraient été menacées de représailles au cas où elles transporteraient le candidat Martin Fayulu vers les localités ne disposant que de petits aérodromes.

Condamnant ces violations des droits de l'homme ainsi que celles de l'article 36 de la loi électorale relative à l'interdiction d'utiliser à des fins de propagande des biens, des finances et du personnel publics, l'Acaj demande au gouvernement de protéger les candidats de l'opposition et leurs partisans contre toute sorte d'entraves illégales durant la campagne électorale et à faire respecter la loi électorale. Elle

exhorte le gouvernement à faire libérer les six militants de Lucha, arbitrairement détenus au cachot du Commissariat provincial de la police de Kinshasa et de faire cesser toute entrave à la liberté d'expression et d'opinions. En outre, le procureur général près la Cour de cassation et à l'Auditeur général des Forces armées de la RDC a enquêter sur les violations des droits de l'homme commises en marge de la campagne électorale. À propos de la non-publication de la liste des électeurs par la Centrale électorale, l'Acaj rappelle qu'aux termes de l'article 20 de la décision n° 001 bis/Céni/Bur/18 du 19 février 2018 portant mesures d'application de la loi électorale, la Céni publie trente jours avant la campagne électorale, la liste des électeurs produite par centre de vote et par bureau de vote. Elle est rendue disponible pour consultation par toute personne intéressée, aussi bien au secrétariat exécutif national, dans les bureaux des secrétariats exécutifs provinciaux, au niveau provincial et dans les antennes, au niveau local ainsi que sur le site web de la Céni.

L'ONG dit, par contre, constater qu'en dépit de ses multiples appels lancés à la Centrale électorale pour appliquer la disposition légale précitée, rien n'est fait à quatre jours des élections. « La publication de la liste définitive des électeurs, l'affichage de la cartographie des bureaux et la mise à la disposition des candidats présidents de la République des séries des machines à voter et leur localisation sont des éléments essentiels de la transparence des élections », a déclaré le président de l'Acaj, Me Georges Kapiamba.

Lucien Dianzenza

IMPÉRATIFS SÉCURITAIRES

André Kimbuta suspend la campagne électorale

L'autorité urbaine de Kinshasa justifie sa décision par la confrontation que s'apprêteraient à se livrer les extrémistes de tous les camps politiques à la veille des scrutins.



Des policiers sur la tribune érigée à la place Sainte-Thérèse

La décision du gouverneur de la ville de Kinshasa de suspendre la campagne électorale est tombée tel un couperet, le 19 décembre. Une mesure qui stoppe net l'engouement populaire en cette période

d'effervescence particulière entretenue par des candidats à divers niveaux des scrutins. Alors que les trois candidats à la présidentielle les plus en vue étaient en passe de terminer leur campagne électorale à Kinshasa après avoir sillonné l'arrière-pays, la décision d'André Kimbuta est venue quelque peu perturber leur agenda.

Dans sa correspondance, l'autorité urbaine évoque plusieurs incidents et violences ayant émaillé la campagne électorale des candidats à la présidentielle avec, à la clé, des dégâts importants. Il redoute la confrontation de rue qui pourrait avoir lieu ces derniers jours de campagne dans la ville capitale entre les partisans des principaux candidats à la présidence de la République. « Cette situation menace gravement la sécurité des personnes et de leurs biens et est de nature à compromettre le processus électoral que nous voulons tous apaisé », a-t-il écrit.

Toutes les activités liées à la campagne électorale à Kinshasa sont donc suspen-

dues, « à l'exception du recours aux médias, de l'ensemble des candidats à la présidence de la République, sans exception aucune », a indiqué André Kimbuta, expliquant que cela vise à prévenir tout trouble à l'ordre public et permettre aux Kinois et Kinois de participer pacifiquement aux scrutins du 23 décembre. Le gouverneur de la ville tient au respect de cette décision, faisant savoir qu'elle a été prise dans l'intérêt supérieur de la nation. Entre-temps, Martin Fayulu, qui était attendu à la place Sainte-Thérèse le même jour après son itinérance dans le Grand Bandundu, n'a hélas pu tenir son meeting, au grand désenchantement de ses partisans venus par milliers. Des policiers ont investi le lieu, empêchant le rassemblement. Rappelons qu'initialement prévu au stade Tata Raphaël, déjà loué selon la direction de ce complexe sportif, ce meeting a été délocalisé au terrain Sainte-Thérèse de N'Djili.

Alain Diasso

SÉCURISATION DES ÉLECTIONS

L'armée et la police en alerte maximale

Deux policiers seront théoriquement présents aux abords de chacun des soixante-quinze mille bureaux de vote répartis à travers le territoire national. Les forces armées seront présentes partout où la répression sera nécessaire face aux groupes armés qui chercheraient à torpiller le processus.

Le compte à rebours a déjà commencé pour la tenue des élections prévues pour le 23 décembre. Outre la Commission électorale nationale indépendante qui met présentement les bouchées doubles pour assurer l'effectivité de ces scrutins historiques en veillant sur les moindres détails organisationnels, le ministère de l'Intérieur et Sécurité, de son côté, envisage un dispositif sécuritaire de taille afin de parer à toute éventualité. Autant dire que le gouvernement redoute, le jour du vote, des dérapages qui proviendraient des ennemis de la démocratie enclins à arrêter, par tous les moyens, le processus électoral afin de contourner la sanction du souverain primaire.

À ce propos, le ministre Henri Mova Sakany a rassuré lundi la population congolaise sur les dispositions sécuritaires prises par l'exécutif national pour la tenue des élections réellement apaisées. Il a indiqué que les frontières terrestres seront fermées le jour du vote, de minuit à minuit, afin de prévenir toute incursion extérieure pouvant être commanditée à partir des États voisins. L'armée sera renforcée en équipements et en hommes qui seront déployés au

niveau des postes frontières afin de dissuader toute tentative de pénétration sur le sol congolais. En revanche, a précisé le ministre de l'Intérieur et Sécurité, les vols internationaux seront maintenus.

Ainsi donc, a-t-il dit, deux policiers seront théoriquement présents aux abords de chacun des soixante-quinze mille bureaux de vote. « *Seule la police est autorisée à sécuriser de façon visible le processus électoral* », a-t-il expliqué, avant d'ajouter que « l'armée sera également mobilisée en renforts mais pas aux abords directs des bureaux de vote ». Sans pour autant donner le plan de déploiement, Henri Mova Sakany a fait savoir que les forces armées « *seront en alerte maximum partout où la répression sera nécessaire face aux groupes armés qui viendrait torpiller le processus* ».

Pour sa part, précisant le dispositif policier qui sera d'application le 23 décembre, le porte-parole de la Police nationale congolaise, le colonel Pierrot Mwanamputu, a déclaré que douze mille policiers sortis de différents centres d'instruction et écoles de police seront déployés pour sécuriser les différents sites où s'effectuera le vote. « *Nous sommes en train de les déployer à travers tous les commissariats provinciaux pour permettre à tous les électeurs d'aller déposer dans l'urne, dans la sérénité, les bulletins des candidats qu'ils se seront choisis* », a confirmé le colonel Mwanamputu.

Alain Diasso

BANQUE

Ce qui va changer en 2019

À partir de janvier 2019, toutes les banques commerciales œuvrant en République démocratique du Congo devront relever obligatoirement leur capital minimum à trente millions de dollars américains.

Après un report en octobre 2017, il y a un peu plus d'une année, la nouvelle norme du capital minimum de trente millions de dollars américains va entrer finalement en vigueur le 1er janvier 2019. Cette mesure a été prise en août 2017 par le biais d'une correspondance du gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC), Déogratias Mutombo. L'autorité monétaire l'a signifié officiellement à l'Association congolaise des banques, la plate-forme des banques en RDC. Par conséquent, à la date du 1er janvier 2019, le capital minimum des banques passera de dix millions de dollars américains à l'équivalent de trente millions de dollars américains au 31 décembre 2018. Puis, il sera relevé de nouveau à cinquante millions de dollars américains au 31 décembre 2020. Pour les banques agréées mais non encore opérationnelles, il leur sera accordé un délai de douze mois pour se conformer au seuil réglementaire lors du dé-

marrage des activités.

À travers cette mesure, l'objectif est de consolider la résilience des banques dans un environnement de plus en plus difficile pour le secteur financier. Du côté de la BCC, il s'agit de protéger l'épargne des Congolais face au risque financier qui demeure très important. En 2017, le secteur financier a connu une petite croissance de l'ordre de 9 % au niveau de l'épargne. La tendance devrait se poursuivre en 2018 mais l'on est toujours loin des taux de 20 à 25 % des années antérieures. La crise continue d'asphyxier littéralement le secteur financier du pays. Et pour nombre d'experts du secteur, les mesures de la BCC vont contribuer à créer une atmosphère encore plus complexe. La raison du report, selon eux, se justifiait déjà à l'époque par la mise en œuvre en un temps très court d'une batterie de mesures visant, entre autres, à relever les réserves obligatoires, le capital minimum des banques et le taux directeur. Pour eux, aucune banque ne peut consentir à faire des investissements aussi importants en un laps de temps aussi court et dans un contexte de faible rentabilité.

Laurent Essolomwa

NOBLE ART

Organisation réussie du gala de boxe de Pyramide Mwimba Productions

L'activité, initiée pour remercier la population de la cité de Kasangulu, dans le Kongo central, pour son soutien à la boxe, a connu une forte affluence.



Glove Mwimba lors du gala de boxe du 15 décembre, à Kasangulu

La jeunesse de Kasangulu s'est donné rendez-vous au stade Diogas pour assister au gala de boxe organisé par l'agence Pyramide Mwimba Production de Glove Mwimba. Récemment élu président de l'Entente de boxe de Kasangulu, ce jeune producteur d'événements sportifs et culturels tenait à remercier la population de cette ville pour son soutien aux sportifs, particulièrement aux boxeurs de cette contrée. Il a tenu sa promesse et réussi son pari. En effet, on a noté une forte affluence au stade qui a refusé du monde. Glove Mwimba a eu à ses côtés l'homme d'affaires Serge Menga Nsibu, candidat à la députation provinciale pour la ville de Kasangulu et encadreur de la jeunesse qui a patronné l'événement. Le ministre provincial des Sports et Loisirs du Kongo central, Masquin Makengo, a rehaussé également de sa présence cet événement, encourageant Glove Mwimba à continuer sur cette lancée, dès lors qu'il est maintenant président de l'Entente de boxe de Kasangulu. « *Le pays a besoin des jeunes forts et dynamiques comme vous pour son développement dans tous les domaines* », a indiqué le ministre à son intention. Aussi a-t-il promis, après avoir constaté l'afflux

des jeunes au stade de Diogas, de recevoir officiellement Glove Mwimba et une délégation des boxeurs pour un entretien axé sur le développement de la boxe à Kasangulu. « *Je remercie la population de Kasangulu pour son soutien aux boxeurs et surtout de continuer à soutenir la boxe* », a pour sa part indiqué Glove Mwimba. Le combat phare du gala a vu la victoire de Liza Bola Mwimba sur Parent Coh. C'est Serge Menga Nsibu qui a remis les prix aux pugilistes à la fin des combats. L'homme d'affaires a vivement congratulé Glove Mwimba pour l'effort fourni dans la préparation de cet événement très réussi. « *Je suis fier du travail accompli avec les jeunes qui sont dynamiques et conscients car, l'avenir de ce beau pays, et en particulier de Kasangulu, dépend d'eux. Je dis aussi merci à la population de Kasangulu pour leur présence en masse au stade Diogas* », a-t-il déclaré. Après ce gala, le nouveau président de l'Entente de boxe de Kasangulu envisage d'autres activités visant l'essor de cette discipline à Kasangulu telles le championnat local et aussi la participation au championnat provincial du Kongo central.

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

Mazembe étrille Dragons/Bilima

Le TP Mazembe a dominé, le mardi 18 décembre, dans son stade de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, l'AS Dragons/Bilima de Kinshasa, par trois buts à zéro. C'était en match de la 14e journée du 24e championnat national de football. Glody Likonza à la 27e minute, Meschak Elia à la 45e minute et l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé à la 86e minute sur penalty ont été les trois Corbeaux buteurs au cours de cette rencontre.



Meschak Elia buteur lors du match entre Mazembe et Dragons Bilima, le 18 décembre (photo tpmazembe.com)

L'on apprend que Dragons/Bilima s'est déplacé pour Lubumbashi avec seulement onze joueurs de champ, pas de joueurs sur le banc de réserve, ni de soigneur. L'entraîneur des Monstres de la capitale a fait office de responsable administratif du club. C'est donc très diminué que Dragons/Bilima s'est présenté face au meilleur club de la RDC depuis pratiquement une décennie.

Avec ce succès, Mazembe totalise 43 points et finit la manche aller de la Ligue 1 sans défaite, avec un résultat d'égalité. Car les Corbeaux ont récupéré sur tapis vert les trois points perdus

lors de leur défaite contre la formation de Jeunesse sportive Groupe Bazano. Après avoir introduit des réserves au sujet d'un joueur irrégulier, le club noir et blanc de Lubumbashi a eu gain de cause d'abord à la Ligue nationale de football et ensuite à la Fédération congolaise de football association après l'évocation de JS Groupe Bazano. Du côté de Bazano, on crie à l'injustice, car le joueur incriminé, Ikuku, serait bel et bien régulier et la victoire de Bazano a été obtenue sur le terrain.

M.E.

FOOTBALL-MERCATO

Mubele va quitter Toulouse, Assombalunga intéresse Crystal Palace

Très peu utilisé depuis le début de la saison, Firmin Mubele va chercher du temps de jeu ailleurs au cours de ce mercato d'hiver selon des médias français. Quant à Assombalunga, son profil plairait à Crystal Palace en Premier League.



Assombalunga



Mubele

Le mercato d'hiver sera certainement assez mouvementé pour les joueurs congolais, certains n'ayant pas du temps de jeu dans leurs actuels clubs. Aussi apprend-t-on que l'ailier international, Firmin Mubele, pourrait quitter Toulouse en Ligue 1 française où il n'a pas du tout du temps de temps de jeu, barré quelque peu par un autre Congolais de souche, Aaron Leya Isseky, le jeune frère du Belgo-Congolais Michy Batshuayi.

L'ancien joueur de V.Club et de Rennes où il a fait ses premiers pas en Europe est convoité par Anderlecht et Standard de Liège en Belgique, Fortuna Düsseldorf en Allemagne et aussi en Turquie. Arrivé à Rennes en

hiver 2017 en provenance d'Al Ahli Doha au Qatar sur la base d'un contrat courant jusqu'en 2022, il n'a pas réussi à s'imposer en Ligue 1. Cette saison avec Toulouse, il n'a été titularisé qu'à deux reprises.

Un autre Congolais qui ne semble plus se plaire dans son club actuel, c'est l'attaquant

Britt Assombalunga. Le fils de l'ancien attaquant international de Dragons/Bilima de Kinshasa, dans les années 1980, ne semble plus entrer dans les plans du coach de Middlesbrough en D2 anglaise. Il est donc assez probable qu'il parte au cours de ce mercato d'hiver. Et selon Teamtalk, relayé par d'autres médias

britanniques, Assombalunga serait sur les tablettes de Crystal Palace en Premier League qui est sur le point de le recruter. L'ancien club de Yannick Bolasie (aujourd'hui dans Aston Villa) chercherait ardemment un attaquant et le profil de Britt Assombalunga serait intéressant à

ce sujet. Le joueur de 26 ans est arrivé à Middlebrough en juillet 2017 en provenance de Nottingham Forest. Au cours de cette année 2018, il a joué pour la première fois avec les Léopards de la République démocratique du Congo.

Martin Engimo

LIGUE 1

La Linafoot reporte le derby de Kinshasa entre V.Club et DCMP

La Ligue nationale de football (Linafoot) a reporté sine die le derby de Kinshasa qui devrait opposer, le 19 décembre, au stade des Martyrs, l'AS V.Club au Daring Club Motema Pembe (DCMP), comptant pour la quatrième journée de la 24e édition du championnat national de football. La date du mercredi a coïncidé à celle du voyage que doivent faire ces deux clubs engagés en compétitions africaines interclubs.



Enseigne de la Linafoot

V.Club a quitté Kinshasa, le 18 décembre, pour Lesotho, afin d'affronter, le week-end, à Maseru, la formation de Bantu FC en match retour des seizièmes de la Ligue des champions d'Afrique. Au match aller à Kinshasa, les Dauphins noirs ont fait plaisir à leur public en battant leur adversaire par quatre buts à un. Quant au DCMP, il devrait prendre son avion le 19 décembre pour Abidjan. Les Immaculés de Kinshasa jouent ce week-end contre les Ivoiriens de San Pedro en match retour des seizièmes de finale de la 16e Coupe de la Confédération. Au match aller, DCMP a été accroché à Kinshasa sur la marque d'un but partout.

M.E.



LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!

RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES

rejoignez notre équipe marketing



+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

Radisson **BLU**
M'BAMOU PALACE HOTEL
BRAZZAVILLE

Vivez des fêtes magiques
au Radisson Blu M'Bamou Hotel, Brazzaville!

Réveillon de Noël

Lundi 24 Décembre à partir de 20h • Menu 4 services

55.000 XAF / adulte avec un cocktail de bienvenue inclus

27.500 XAF / enfant de 4 à 11 ans inclus

Brunch de Noël

Mardi 25 Décembre à partir de 12h • Visite du Père Noël !

35.000 XAF / adulte • 17.500 XAF / enfant de 4 à 11 ans inclus

Réveillon du Nouvel An

Lundi 31 Décembre à partir de 20h • Buffet Bonana avec tombola

1 bouteille de Champagne offerte pour 2 pers.

Buffet à 80.000 XAF / adulte • 40.000 XAF / enfant de 4 à 11 ans inclus

Brunch du Nouvel An

Mardi 1er janvier à partir de 12h • Animation musicale et ateliers pour les enfants

35.000 XAF / adulte • 17.500 XAF / enfant de 4 à 11 ans inclus

Pour plus d'informations sur les menus, animations et offres, contactez-nous
(+242) 05 050 60 60 ou reservations.brazzaville@radissonblu.com

2019

ONU

Adoption de la Déclaration sur les droits des paysans

La Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, s'est félicitée de l'adoption du texte par l'Assemblée générale.

Le vote en plénière de la 73e Assemblée générale des Nations unies a conclu, le 17 décembre à New York, le processus d'adoption de la Déclaration des droits des paysans et d'autres personnes travaillant dans les zones rurales. Le document s'appuie sur les normes internationales en vigueur qui concernent les droits de plus d'un milliard de personnes, notamment les paysans, les travailleurs ruraux, les petits exploitants agricoles, les pêcheurs, les pasteurs et autres, en fournissant aux États des indications détaillées sur leurs droits. L'accent doit maintenant être mis sur son application. « Cette déclaration est un outil important qui de-

vrait garantir et réaliser les droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales. Nous exhortons tous les États à mettre en œuvre la déclaration avec diligence et transparence, en garantissant aux paysans et aux communautés rurales l'accès et le contrôle des terres, des semences paysannes, de l'eau et autres ressources naturelles », a déclaré Elizabeth Mporu, paysanne au Zimbabwe et coordonnatrice générale de la Via Campesina-Mouvement paysan international.

« Les paysans nourrissent le monde » mais leurs droits sont souvent compromis, « y compris leur propre droit à l'alimentation », a pour sa part déclaré la responsable des droits de l'homme, avant d'indiquer que dans de nombreuses régions, les paysans « font face à des situations terribles aggravées par un déséquilibre des pouvoirs

dans les relations économiques » et signifié l'absence de « politiques susceptibles de promouvoir les droits des paysans ».

Elle a souligné la vulnérabilité des femmes « en raison de la discrimination illégale généralisée qui restreint leur accès, leur utilisation et leur contrôle de la terre ». Michelle Bachelet a rappelé que des inégalités de rémunération subsistent, indiquant que les paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales sont « particulièrement vulnérables » aux impacts du changement climatique et de la destruction de l'environnement.

Protéger les paysans

Avec cette déclaration, Michelle Bachelet espère renforcer l'engagement des États à tous les niveaux de défendre et de protéger les droits et la dignité des paysans et des autres personnes

travaillant dans les zones rurales. Les paysans « jouent un rôle clé dans la préservation de notre culture, de notre environnement, de nos moyens de subsistance et de nos traditions et ne doivent pas être laissés pour compte lorsque nous mettons en œuvre l'Agenda 2030 pour le développement durable », a-t-elle rappelé. Et Elizabeth Mporu de renchérir : « En tant que paysans, nous avons besoin de la protection et du respect de nos valeurs et de notre rôle dans la société pour parvenir à la souveraineté alimentaire ». Maintenant que la déclaration constitue un instrument juridique international, la Via Campesina et ses alliés se mobilisent pour soutenir les processus de mise en œuvre à niveau régional et national. « En tant que paysannes du monde entier, nous allons nous mobiliser et nous joindrons nos efforts dans nos pays respectifs en

vue de faire pression pour l'élaboration de politiques et de stratégies visant à contribuer à la reconnaissance, à l'application et à la responsabilisation de nos droits. Les violations de nos droits causées par l'acapement des terres, les expulsions forcées, la discrimination fondée sur le sexe, le manque de protection sociale, l'échec des politiques de développement rural et la criminalisation, peuvent maintenant, grâce à la reconnaissance internationale formelle de cette Déclaration, être abordées avec un poids juridique et politique accru », a assuré la coordonnatrice générale de la Via Campesina.

Le processus qui a duré dix-sept ans fut initié par le mouvement paysan international de La Via Campesina, soutenu par de nombreux mouvements sociaux et des organisations alliées, comme Fian et Cetim.

Josiane Mambou Loukoula

G5- SAHEL

La France affirme son soutien indéfectible à la lutte contre le terrorisme

À l'issue de sa rencontre à l'Élysée avec son homologue français, Emmanuel Macron, le président burkinabè, Roch Marc Christian Kabore a souligné, le 17 décembre, « l'urgence » de la lutte contre les groupes jihadistes au Sahel.

Après avoir évoqué des questions d'intérêt commun et la signature des accords en matière de transport et d'assainissement, Roch Marc Christian Kabore et Emmanuel Macron sont revenus sur leurs préoccupations au Sahel et les engagements pris à Ouagadougou en novembre 2017.

Le Burkina Faso va assurer la présidence du G5 Sahel dès février 2019. Emmanuel Macron a rappelé à son homologue son engagement et celui de la France « à soutenir les pays du G5 Sahel dans le combat contre le terrorisme ». « Un soutien financier que nous avons déjà honoré et un engagement aussi à travers la force Barkhane », a indiqué Emmanuel Macron. Concernant les engagements pris à Ouagadougou en novembre 2017, Emmanuel Macron a affirmé qu'ils ont été tous respectés. Il s'agit notamment d'un déclassé des archives françaises sur le dossier Thomas Sankara et la construction de la maison la Ruche à Ouagadougou au profit de la jeunesse burkinabè.

Le président du Faso a appelé à une synergie d'actions autour du G5 Sahel dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Pour renforcer

les forces armées dans cette lutte, la France va livrer trente-quatre véhicules armés au Burkina Faso. Emmanuel Macron a assuré que son pays restera engagé au Sahel « jusqu'à ce que la victoire soit complète » contre les jihadistes.

Le chef de l'État français n'a pas caché son inquiétude face à l'aggravation de la situation sécuritaire au Burkina Faso. « La France intervient en soutien du Burkina Faso dans ses efforts de lutte contre le terrorisme, y compris par un appui direct de la force Barkhane », a fait savoir le ministère de la Défense. « La France restera un partenaire indéfectible du Burkina Faso », a martelé le président français, fier d'avoir répondu « à l'intégralité des engagements pris » vis-à-vis des pays du G5 Sahel (Mali, Niger, Mauritanie, Burkina Faso et Tchad) dans la lutte contre les groupes jihadistes qui mènent de plus en plus d'attaques dans l'est et le nord du Burkina, provoquant la fermeture de « six cents écoles ».

La force Barkhane a répondu aux demandes de Ouagadougou en engageant des moyens aériens et terrestres ces derniers mois mais, a souligné le président français, l'augmentation de cette implication n'est pas prévue. Emmanuel Macron se rendra au Tchad du 22 au 23 décembre. A cette occasion, il évoquera plusieurs crises avec son homologue, Idriss Déby Itno, entre autres, la crise sahélienne, la crise centrafricaine ainsi que la recrudescence de Boko Haram.

Noël N'dong

2,4 milliards d'euros d'aides pour endiguer les violences djihadistes

Le financement des partenaires réunis au début de ce mois à Nouakchott, en Mauritanie, va permettre la mise en œuvre d'une quarantaine de projets de développement destinés à endiguer les violences djihadistes dans la vaste zone au sud du Sahara.

À l'issue d'une conférence des formateurs, « les partenaires du G5 Sahel ont fait des annonces de financement pour un montant total de 2,4 milliards d'euros, correspondant à 127 % de l'objectif de mobilisation initial », a indiqué l'organisation régionale. Le président en exercice du G5 Sahel (Mauritanie, le Mali, le Tchad, Burkina Faso et le Niger), Mahamadou Issoufou, a déclaré : « ces engagements de nos partenaires couvrent largement les besoins globaux du programme d'investissement prioritaire ». Avant la conférence, le G5 avait estimé à 1,9 milliard d'euros les fonds nécessaires pour financer son Programme d'investissements prioritaires pour la période 2019-2021 qui vise en particulier les régions frontalières où les djihadistes tirent parti des carences des États pour s'implanter.

Grâce à la construction des écoles, des centres de soins et à l'accès à l'eau, les gouvernements espèrent fidéliser des populations déshéritées susceptibles de céder aux sirènes djihadistes. L'Union européenne (UE) a ajouté cent

vingt-deux millions d'euros, portant sa participation à huit cents millions d'euros. La France a promis une rallonge de deux cent vingt millions. L'Arabie saoudite a annoncé une aide de cent millions de dollars pour le PIP et de cinquante millions de dollars pour la force conjointe antidjihadiste du G5 Sahel.

Les pays du G5 Sahel avaient déjà annoncé qu'ils prendraient 13% des besoins à leur propre charge. « La sécurité avait pris le dessus sur le développement au sein du G5 Sahel », avait relevé une source diplomatique française, en référence à la force conjointe, réactivée en 2017. « Notre souhait est d'asseoir vigoureusement le second pilier stratégique et décisif de notre action commune, le développement économique et social du G5 Sahel », a poursuivi Mahamadou Issoufou.

Dans un rapport, les ONG Action contre la faim, Oxfam et Save The Children ont toutefois alerté sur les risques du lien entre sécurité et développement. « Il est inquiétant de voir que la réponse se focalise sur le développement économique, sans prendre autant en compte les griefs légitimes de la population autour des problèmes de gouvernance, d'inégalités, de distribution des richesses et de justice de genre », dénoncent les ONG.

N.N'd.

RUSSIE/ ETATS-UNIS

La moitié du budget de l'armée américaine pourrait nourrir toute l'Afrique, selon Dmitri Peskov

Le porte-parole du Kremlin a réagi à la déclaration du Secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, liée à l'arrivée des bombardiers russes au Venezuela, la jugeant "non diplomatique".

"Ce n'est pas diplomatique de la part du Secrétaire d'Etat [...] En outre, ce n'est probablement pas très approprié de faire de tels commentaires pour un pays dont la moitié du budget de l'armée pourrait nourrir toute l'Afrique", a déclaré Dmitri Peskov. Il considère qu'il est peu "approprié" de la part de la diplomatie américaine de faire des remarques concernant les frais engendrés par l'envoi des bombar-

diers russes au Venezuela, rappelant à Washington l'envergure de ses dépenses militaires.

Auparavant, le chef de la diplomatie américaine avait accusé la Russie et le Venezuela de gaspiller "des fonds publics". "Seulement deux avions et le département d'Etat est hystérique. [...] Vous ne devriez pas stresser autant" a indiqué, à son tour, la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova.

Le ministre vénézuélien de la Défense, Vladimir Padrino Lopez, a expliqué que ces avions étaient arrivés au Venezuela dans le cadre des manœuvres conjointes et ne représentaient aucune menace. Par ailleurs, le président amé-

ricain, Donald Trump, souhaite "mettre fin" aux missions de paix inefficaces qui ne favorisent pas «une paix durable», a fait savoir le conseiller américain à la sécurité nationale, John Bolton, à l'occasion de la «nouvelle stratégie» américaine en Afrique. Il a aussi affirmé que l'aide économique américaine serait revue pour faire en sorte qu'elle apporte des résultats. Citant le Soudan du Sud, il a dit: «Nous ne fournirons plus de prêts ou de ressources américaines supplémentaires à un gouvernement sud-soudanais dirigé par les mêmes dirigeants en faillite morale qui perpétuent cette horrible violence».

Noël N'dong

ACP-UE

Vers la mise en place d'un partenariat adapté au contexte international

La trente-sixième session de l'Assemblée parlementaire paritaire (APP) qui vient de se dérouler à Cotonou, au Bénin, en présence des membres du parlement européen et leurs homologues de soixante-dix-neuf pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), a examiné et adopté plusieurs résolutions.

La session a débattu de l'implication concrète de la communauté internationale dans la lutte contre le terrorisme au Sahel et de la situation politique au Cameroun. Les participants ont adopté des résolutions sur la lutte contre la cybercriminalité et le trafic de drogue, le développement des petites et moyennes entreprises dans les pays ACP et le trafic d'espèces sauvages ainsi que des résolutions urgentes sur l'impact du changement climatique et la montée du populisme. A cette trente-sixième session de l'APP, il a également été question de

l'après-Cotonou. Les deux présidents de l'Assemblée, Michèle Rivasi pour le parlement européen et Joseph Owona Kono pour les ACP, ont rappelé, dans une déclaration commune, que «les deux parties aux négociations font écho à leur volonté de maintenir ce partenariat profond et unique. Le partenariat post-2020 doit être un partenariat d'égal à égal et mieux répondre aux besoins des citoyens des pays ACP et de l'UE». Les résolutions et résolutions d'urgence adoptées comprennent la montée du po-

pulisme, soulignant "la nécessité de lutter contre les causes sous-jacentes des mouvements populistes (la corruption, la pauvreté et l'absence d'une répartition équitable des bénéfices de la mondialisation entre les pays et au sein des sociétés)"; la lutte contre les effets déstabilisateurs du trafic d'espèces sauvages dans les pays ACP et la promotion de la mise en œuvre de la dimension extérieure du plan d'action de l'Union européenne (UE) contre le trafic d'espèces.

Lors du Forum des femmes, il a été question du mariage précoce, avec le souci de garantir les droits des jeunes filles en mettant en œuvre la législation existante. La prochaine APP ACP-UE se tiendra à Diana, en Roumanie, du 18 au 20 mars 2019.

N.N'd.

DISPARITION

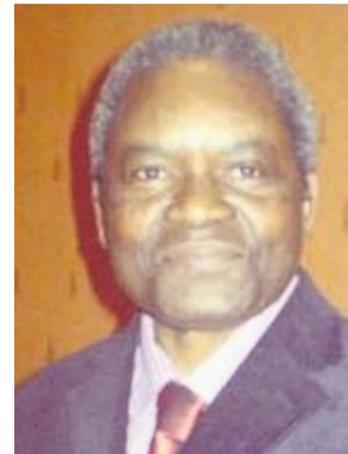
Alexis Gabou a tiré sa révérence

Le premier expert congolais en droit constitutionnel et ancien ministre de l'Intérieur est décédé, le 12 décembre, à Saint Ouen l'Aumône, en grande banlieue parisienne, où il résidait depuis plusieurs années.

Le ministre Alexis Gabou s'en est allé. La triste nouvelle lue sur les réseaux sociaux a été confirmée par un proche de la famille en France. Docteur d'Etat en droit, l'ancien ministre est né le 14 novembre 1936 à Brazzaville. Il a fait une partie de ses études au séminaire Mbamou avant de les poursuivre au lycée Chaminade de Brazzaville. A partir de 1957, il a étudié à la faculté de droit de Nancy, puis à celle de Nantes, en France.

Homme politique reconnu, il a exercé en tant que juriste et occupé de hautes fonctions dans la magistrature congolaise. Il a enseigné au Centre d'enseignement supérieur de Brazzaville, puis à l'Université Marien-Ngouabi.

Les portes de la politique se sont ouvertes pour lui à partir de 1991, après avoir présidé la Commission constitutionnelle et des libertés à la Conférence nationale souveraine. Ainsi est-il devenu, sous la transition, ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, dans le gouverne-



Me Alexis Gabou

ment du Premier ministre André Milongo.

De Paris, l'ancien garde des sceaux, ministre de la justice, Ouabari Mariotti, lui a rendu hommage en ces termes : « Le décès du ministre Alexis Gabou nous amoindrit, nous les vivants, parce que nous faisons partie de l'humanité. C'est en cela que nous n'avons pas à demander pour qui sonne le glas. Il sonne pour nous tous un jour. Repose en paix, Monsieur le ministre. Ta mémoire demeurera gravée en nous. Condoléances les plus attristées à ta famille. Que les juristes congolais, toutes catégories professionnelles confondues, trouvent ici l'expression de ma solidarité ».

Marie Alfred Ngoma



LCB PAY

Disponible sur




AVEC LCB PAY :
PAYEZ VOS COURSES,
ENVOYEZ ET RECEVEZ DE L'ARGENT,
RECHARGEZ VOTRE COMPTE,
CONSULTEZ VOTRE RELEVÉ ET VOTRE SOLDE.

-  PLUS SIMPLE
-  PLUS RAPIDE
-  PLUS SÉCURISÉ



Service client :
+242 05 717 11 11 / 06 700 48 48



PRÉSIDENTIELLE EN RDC

Affluence inhabituelle au Beach de Brazzaville

A quatre jours de l'élection présidentielle du 23 décembre attendue depuis deux ans, Kinshasa est sous une haute tension à la manière d'une crise post-électorale qui pourrait faire basculer, une nouvelle fois, le pays déjà mal en point. Ce qui pousse certains à le quitter pour observer de loin la situation depuis le Congo voisin.

D'après des informations recueillies sur place auprès du personnel de la sécurité et autres agents travaillant au Beach de Brazzaville, le nombre des voyageurs en provenance de la République démocratique du Congo (RDC) a ostensiblement augmenté depuis un certain temps.

Interrogée à son arrivée, une Kinois, la quarantaine révolue, a expliqué : « A Kinshasa, il règne un climat de peur, surtout depuis le début de la campagne électorale. Lorsque nous avons appris que certains pays ont décidé de rappeler leurs diplomates, nous avons eu peur. Je rejoins mes enfants qui sont déjà ici depuis trois jours chez une amie. Je préfère me mettre à l'abri que d'aller voter. Après les élections, nous reparti-rons... »

Parmi ces voyageurs, il y a ceux ou celles qui viennent à Brazzaville uniquement pour se ravitailler puis repartir aussitôt. « Je suis commerçante. Je n'ai ni parent ni ami à Brazzaville. Chaque fois, je viens acheter ma marchandise ici. Mais cette fois, je viens me ravitailler parce que, bientôt, les prix de certains produits vont galoper à cause de ce qui se passe dans mon pays. J'ai peur », a confié Blandine, une commerçante, visiblement paniquée.

En effet, entre les violences pré-électo-

rales et la destruction des machines à voter, les tensions ne cessent de croître en RDC. La désignation du successeur du président Joseph Kabila est l'enjeu de ce scrutin où sévit un climat de violence.

Signalons que peu avant, la campagne pour les élections présidentielle, législatives et provinciales prévues dimanche, avait pris une tournure inquiétante, émaillée de violences électorales et d'entraves aux déplacements des candidats. Chaque meeting se tenait désormais dans la peur. Dans certaines zones rurales du pays, un regain d'activité de groupes armés locaux laisse aussi craindre des perturbations.

C'est la raison pour laquelle, le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta, a suspendu, le 19 décembre, les « activités de campagne électorale » dans la capitale.

Le gouverneur de Kinshasa motive sa décision par les « incidents et violences ayant causé des dégâts importants » dans la ville. « Les renseignements en notre possession attestent que dans tous les camps politiques, les principaux candidats à la présidence de la République, des extrémistes se sont préparés et se préparent à une confrontation de rue dans la ville de Kinshasa. Cette situation menace gravement la sécurité des personnes et de leurs biens », a-t-il assuré dans son texte. Le communiqué précise, par ailleurs, que les « recours aux médias » ne sont pas concernés par cette suspension mais essentiellement les meetings. Cependant, le camp de Fayulu dénonce « des prétextes fallacieux pour placer des embûches sur la campagne de l'opposition ».

Yvette Reine Nzaba

JOURNÉE MONDIALE DES MIGRANTS

La célébration placée sous le signe de la dignité

La communauté internationale a commémoré l'événement, le 18 décembre, dans l'esprit de contrer toute attitude ou comportement indigne manifesté par les pays d'accueil à l'endroit des migrants.

La Journée internationale des migrants est intervenue, cette année, huit jours après la signature par les cent soixante Etats membres des Nations unies de l'accord sur les migrations. Elle a été placée sur le thème « Des migrations dignes »

« La dignité est au cœur de notre mission. Traiter tous les migrants avec dignité est ce qui doit guider notre action avant toute autre chose, notamment quand nous intervenons sur la scène migratoire. Car, notre avenir en dépend », a déclaré le directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), António Vitorino, en reconnaissant que la question des migrations est un problème complexe qui doit concerner tout le monde.

« Je suis arrivé depuis peu à l'Organisation internationale pour les migrations que j'ai été appelé à diriger récemment. Il s'agit de l'une des organisations les plus anciennes et les plus efficaces de la communauté internationale. Pour sa part, la migration est aussi vieille que l'humanité. Ce qui signifie que l'OIM, qui n'a que 67 ans, est relativement jeune », a-t-il ajouté.

Soulignant l'importance de la personne et appelant les Etats à avoir la considération envers les hommes sans distinction de race et d'origine, António Vitorino a précisé que l'être humain est aujourd'hui une espèce qui migre. Car, des centaines de millions de personnes sont des migrants au sens large du terme. Et, a-t-il dit, il reste encore beaucoup à faire pour les satisfaire et à apprendre d'eux. Mais, la dignité doit être une priorité absolue, a-t-il poursuivi, d'autant plus que le concept de migration est une force pour la dignité parce qu'il permet à chacun de choisir la manière de sauver sa vie, de se protéger, de s'instruire ou de se libérer. Elle permet aussi à des millions de personnes de choisir la participation plutôt que l'isolement, l'inaction, l'espoir plutôt que la peur, la prospérité plutôt que la pauvreté.

« Nous aussi, nous avons le choix. Notamment celui de répondre aux espoirs des migrants, en les acceptant, de répondre à leurs ambitions, en leur offrant des perspectives. Le choix de les accueillir plutôt que de les rejeter », a encore spécifié le responsable de l'OIM, en insistant sur le fait que les Etats devraient respecter et écouter ceux qui, aujourd'hui, ont peur des changements que la migration entraîne dans leur vie. Parce que fondées ou non, ces peurs sont réelles et méritent d'être prises en compte avec dignité.

Par ailleurs, étayant les effets négatifs que peut engendrer la migration si elle n'est pas prise en charge, António Vitorino a reconnu que si les Etats ne

donnent pas à tous les citoyens l'assurance que leurs choix sont respectés, le monde risque de laisser échapper une véritable occasion de progrès. Car, la migration est l'expression de choix qui sont faits ensemble. Cela justifie le bien fondé de l'adoption, le 10 décembre courant, du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières par les Etats membres des Nations unies, réunis à Marrakech, au Maroc. La signature de ce document est un pas en avant sur la voie de la dignité pour tous, a estimé António Vitorino.

Selon l'OIM, en effet, le pacte mondial pour des migrations réalise un équilibre délicat entre la souveraineté des nations, la sécurité et la dignité exigées pour tout être humain. Ainsi, à l'occasion de cette Journée internationale des migrants, il est bon de se rappeler cet équilibre et de ne pas oublier que ces deux éléments qui sont loin d'être en concurrence se complètent. Ce pacte souligne la nécessité pour tous les Etats d'assurer des migrations bien gérées et qu'aucun Etat ne peut y parvenir seul. Car, pour affronter le phénomène migratoire, une coopération s'impose à tous les niveaux.

Des migrants sans cesse en augmentation

D'après le rapport de l'OIM, dix-huit ans plus tard, le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants qui migrent n'a cessé d'augmenter. L'on estime aujourd'hui à environ deux cent cinquante-huit millions de migrants internationaux, auxquels s'ajoutent quarante millions de personnes actuellement déplacées à l'intérieur de leur propre pays en raison d'un conflit sans oublier celles qui sont contraintes de quitter leur foyer en raison d'une catastrophe liée au climat ou à un autre aléa naturel.

« Le simple fait de migrer expose de nombreuses personnes à de grands dangers », indique le rapport de l'OIM avant de préciser qu'à l'échelle mondiale, près de trois mille quatre cents migrants et réfugiés ont perdu la vie en 2018. Et, la plupart ont trouvé la mort en tentant de gagner l'Europe par la mer alors que d'autres ont péri en cherchant à traverser le désert ou les forêts denses, notamment en quête de sécurité.

« La migration est un moteur de progrès et de développement non seulement pour les migrants mais aussi pour les pays de transit et, surtout pour les communautés d'accueil dans les pays de destination. Ainsi, nous réitérons notre appel à agir pour sauver des vies en garantissant des migrations sûres, régulières et dignes pour tous », conclut l'OIM.

Notons que c'est en 2000 que l'Assemblée générale des Nations unies a décidé que la date du 18 décembre soit considérée comme la Journée internationale des migrants.

Rock Ngassakys

06/12/2018
MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE
CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

COMMUNIQUE

En attendant la publication des arrêtés portant prorogation du délai de dépôt des offres de soumission pour la mise en valeur des concessions Bonvouki, Mambili, Boubissi et Mounoumboumba tels que énoncé en l'article 6 des arrêtés n° 9691, 9692, 9693 et 9694/MEF/CAB du 18 octobre 2018, la date limite de dépôt des dossiers de soumission initialement prévue le 18 décembre 2018 est prorogé jusqu'au 18 janvier 2019.

Fait à Brazzaville, le **19 DEC. 2018**

La Ministre de l'Economie Forestière,

Rosalie MATONDO

COOPÉRATION SANITAIRE

Un don japonais d'équipements médicaux de plus d'un milliard de FCFA

Le matériel réceptionné le 18 décembre par la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, permettra, selon elle, de rehausser le plateau technique des structures sanitaires auxquelles il est destiné.

Le don du Japon au Congo est le fruit d'une coopération agissante, a indiqué l'ambassadeur nippon, Hiroshi Karube. « Le Japon ap-

porte son soutien afin d'assurer à tous une vie digne tout en mettant l'accent sur l'aspect sécurité humaine en matière

de santé », a-t-il déclaré.

Le matériel offert est constitué notamment de treize endoscopes et neuf appareils de radioscopie destinés à treize hôpitaux. La ministre de la Santé et de la population a précisé que ce matériel est destiné aux hôpitaux de base et aux centres

de santé intégrés du pays. « Vu les caractéristiques hautement technologiques de ces équipements, certains de ces appareils seront acheminés au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville et l'Hôpital Mère-Enfant Blanche-Gomes », a indiqué Jacqueline Lydia Mikolo. Elle a, par ailleurs,

précisé que la liste des structures sanitaires bénéficiaires de ce don a été établi conformément aux exigences du pays donateur. Ce don japonais contribuera à améliorer la qualité des soins et services de santé au profit de la population.

Rominique Makaya

IN MEMORIAM



20 décembre 2017 - 20 décembre 2018, un an déjà de l'appel à l'Eternel Dieu, à fleur d'âge, de notre fille, petite sœur Séphora Gise Okamango Yasse. La famille Okamango et parents demandent à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Séphora, à jamais nous t'oublions.

REMERCIEMENTS

Le directeur du Cercle Mess des Officiers de Brazzaville, le colonel Yvon Itoua, les familles Itoua, Kibhat et Killy, remercient parents, collègues, amis et connaissances qui les ont soutenus spirituellement, moralement, physiquement et financièrement lors du décès de leur sœur, mère et tante Mme Eugénie Mireille Itoua inhumée le mardi 18 décembre 2018 au cimetière Bouka. Ils vous prient de s'unir à eux dans la prière pour le repos de l'âme de la disparue.



PROGRAMME DES OBSÈQUES

M. MATHIAS IMOKO



La famille Imoko a le regret d'informer les parents, amis et connaissances au village Mohali (Makoua), le personnel de la Garde républicaine, de la Gendarmerie et de la 7e promotion de l'Académie Marien-Ngouabi, que le programme des obsèques de Mathias Imoko (John Garang), décédé le 9 décembre 2018, se présente comme suit :

Jeudi 20 décembre 2018

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10h : exposition de la dépouille au domicile familial, quartier Soprog, vers l'école Don Bosco ;
15h00 : départ pour le village Eperé à Makoua.

Vendredi 21 décembre

Inhumation

YVES MICHEL ITOUMOU

Stevy et Sorelle Oba, agents des Dépêches de Brazzaville, informent la famille Onanga, Ekouerebaye, Itoumou, Mifoutidi, que les obsèques de leur enfant et neveu décédé le 11 décembre se présentent comme suit :

vendredi 21 décembre 2018

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Talangaï
10h00 : recueillement sur place
12h00 : départ pour le cimetière la Grâce
13h00 : retour et fin de cérémonie



GILDAS MICHAËL ITOUA NDIINGA « KOUMOU »



M. François Itoua, la veuve Aoué née Ndzanga Sylvie, Ghislain Régis Itoua Ndinga et familles Ndinga Inga Mba, Elenga Ossombo informent les parents, amis et connaissances, ainsi que le personnel de la douane congolaise que les obsèques de Gildas Michaël Itoua Ndinga « Koumou », lieutenant des douanes congolaises, décédé le 7 décembre 2018 à Lomé, au Togo, se présente comme suit :

Mercredi 19 décembre 2018

18h00 : arrivée par l'aéroport international de Maya Maya de la dépouille par le vol ASKY suivie du dépôt à la morgue municipale de Brazzaville.

Vendredi 21 décembre 2018

8h00 : levée de corps à la morgue suivi du recueillement au domicile familial sis au n° 12 bis de la rue Moumbélo à Nkombo (arrêt de bus Casis).
10h : recueillement au Sepi (au Beach)
10h30 : messe de requiem en l'église Sainte-Marie de Ouenzé
13h45 : départ pour le cimetière privé Bouka
16h : fin de la cérémonie.

SANDRINE OLOMIGNA NKILLI

Adjudant de police Faye, les familles Olomigna Ngokaba, Ossibi et Ngoleaba ont la profonde douleur d'annoncer la disparition de leur fille, Sandrine Olomigna Nkille, survenue le 9 décembre 2018 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au n° 128, rue Mon pays, Talangaï (Petit-chose). L'enterrement est prévu pour le vendredi 21 décembre 2018, au cimetière privé Bouka.



EDUCATION

Bientôt un centre national de formation des enseignants à Mouyondzi

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a effectué, le 18 décembre, une visite de prospection du lycée d'enseignement général de Mouyondzi qui abritera le Centre national de formation initiale et continue des enseignants dans le département de la Bouenza.

La création du Centre national de formation des enseignants s'inscrit dans le cadre du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Prased), en partenariat avec le gouvernement et la Banque mondiale, a expliqué le ministre Anatole Collinet Makosso.

Il a pour vocation de former les instituteurs du préscolaire, de l'école primaire, les enseignants du collège et des lycées, les directeurs des établissements scolaires ainsi que de recycler des enseignants, a-t-il ajouté.

Le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire a précisé, lors d'un échange avec les responsables du département de la Bouenza, que le centre sera doté d'établissements d'application, d'un amphithéâtre, un internat, etc. « Avec le soutien de la première dame qui nous a accompagnés dans le plaidoyer, nous

avons mobilisé le financement qui va permettre de redonner au lycée de Mouyondzi ses allures des années antérieures, parce que de 1947 à sensiblement 1977, c'était l'École normale des instituteurs. La première dame est passée dans ce centre qui ne sera plus seulement l'ENI mais un Centre national de formation initiale et continue des enseignants », a-t-il déclaré.

Il a, par ailleurs, rappelé que les résultats de l'étude menée par le Prased sur les capacités opérationnelles des écoles de formation, notamment l'École normale des instituteurs (ENI) et l'École normale supérieure pour évaluer la formation avaient montré beaucoup de lacunes dans le domaine de la formation des enseignants. L'effort participatif des parents d'élèves pour le paiement des droits scolaires demeure



Le ministre exploitant la maquette / Adiac

La question sur des droits scolaires a permis au ministre d'assurer ces responsables de la prochaine réunion avec la communauté éducative afin de définir la nature de la circulaire annulée par le Premier ministre, chef du gouvernement. Cette réunion définira les modalités de participation des parents d'élèves. A cet effet, il a signifié que cette circulaire co-signée par l'associa-

tion des parents d'élèves avait suscité le débat à l'Assemblée nationale. Elle n'a pas été appréciée par les parlementaires car selon eux, la circulaire devait être une ou des lois, parce que l'implication de l'association paraîtrait comme si elle donnait des instructions aux cadres de l'Etat. « Le mode de financement participatif des parents d'élèves ne doit

pas créer des interprétations diverses car, c'est une possibilité qui consiste à faire participer l'ensemble de la communauté éducative, les partenaires publics et privés et autres à l'effort des financements de l'éducation », a-t-il dit. La ressource permet de prendre en charge les volontaires, prestataires bénévoles et finalistes affectés dans les établissements scolaires. Ces mesures ont été juste harmonisées par cette circulaire avec l'association des parents d'élèves, a ajouté le ministre.

Notons que selon l'architecte, Adam Cyriaque Karanda, le financement alloué à ce centre serait estimé à 6,5 milliards francs CFA. Les travaux seront réalisés par la société chinoise Beijing Construction pour une durée d'un an. Ils débuteront en mi-janvier 2019, a-t-il dit, soulignant quelques problèmes du centre avant le début des travaux : l'insécurité, l'installation d'une base vie, l'électricité, l'approvisionnement en eau potable, en ciment.

Lydier Gisèle Oka

FORMATION QUALIFIANTE

Le financement japonais porte déjà ses fruits au centre « Aide à l'enfance »

La structure accueille actuellement cent cinquante-cinq apprenants dont quarante-six filles et cent neuf garçons. Elle forme en coiffure-esthétique ; coupe et couture ; broderie ouest-africaine ; hôtellerie-restauration ; électricité bâtiment et industrielle ; mécanique auto ; électricité auto ; électromécanique ; froid et climatisation ; éducatrice préscolaire.

Créé en 2000 par l'association « Aide à l'enfance », le Centre de formation qualifiante et professionnelle des jeunes des familles pauvres de Brazzaville éprouvait depuis quelques années des difficultés pour mener à bien ses missions. Ainsi, grâce au financement du gouvernement japonais d'une valeur de quatre-vingt-six mille cinq cent quarante-deux dollars américains, l'établissement fait désormais peau neuve. En effet, le projet consistait à agrandir des bâtiments et à fournir des équipements nécessaires au centre. Il s'agissait spécifiquement d'augmenter la capacité d'accueil des apprenants ; ouvrir des nouvelles filières en hôtellerie et en couture ; contribuer au renforcement de l'insertion professionnelle et sociale ainsi qu'à l'autonomie financière des jeunes vulnérables.

Aujourd'hui, après la signature du contrat en février dernier et les six mois d'exécution des travaux, le Centre de formation professionnelle des jeunes des familles pauvres de Brazzaville redonne du sourire à ses promoteurs. « Le don japonais est le bienvenu chez nous. C'est une grande joie, parce qu'il

nous a soulagés des problèmes que nous traversons depuis longtemps dans le cadre de la formation en ce qui concerne l'insuffisance des salles de classe pour recevoir les nombreuses demandes des jeunes », s'est réjoui le directeur régional de l'ONG Aide à l'enfance, Aimé Sangou, le 18 décembre, lors du passage d'une mission de presse organisée par l'ambassade du Japon au Congo. Outre la réhabilitation de l'existant, le financement du gouvernement japonais a permis la construction du bâtiment scolaire à étage et l'équipement des ateliers de l'hôtellerie-restauration, broderie ouest-africaine. Le bâtiment situé au premier niveau comporte, entre autres, des ateliers de broderie ouest-africaine, hôtellerie-restauration-bar. Ce qui a augmenté la capacité d'accueil du centre à six cents places. Emettant le vœu de voir ce genre de coopération continuer avec d'autres associations ou organismes congolais pour soulager tant soit peu les souffrances de la population, le directeur régional de Aide à l'enfance n'a pas exclu d'évoquer d'autres difficultés existant encore. Il



Une vue des apprenants / Adiac

s'agit de la construction d'un nouveau bâtiment devant abriter les salles pour la pratique. « Dans ces salles de classe, on fait aussi des travaux pratiques. Donc, nous voulons bien construire des salles de classe pour dissocier l'enseignement théorique de la pratique. Nous sollicitons l'appui d'autres partenaires pour construire un grand bâtiment pour les travaux pratiques afin de permettre aux apprenants de s'y rendre après les cours théoriques », a-t-il souhaité, rappelant que la valeur d'une nation se dessinait par la formation qualifiante de

ses ressources humaines. Notons que l'association Aide à l'enfance dispose des centres de formation professionnelle des jeunes des familles pauvres et des déscolarisés aux métiers générateurs d'emplois et des revenus à Brazzaville, Dolisie et Nkayi. Cette association intervient dans les domaines de la santé, de l'éducation et promotion des droits de l'enfant, de la femme, des peuples autochtones, par l'assistance matérielle et juridique, la formation des vulnérables à se prendre en charge, la promotion agricole et la protection de l'environnement. Ces

centres sont régis par une coopération entre le gouvernement du Congo et cette ONG. S'agissant du centre de Brazzaville, il a été définitivement agréé par le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi en 2012. Il a, à son actif, plusieurs promotions sorties dont certains travaillent dans les entreprises et à l'Organisation mondiale de la santé. La durée de la formation est de neuf mois plus trois autres de stage dans les entreprises.

Parfait Wilfried Douniama

FINANCES PUBLIQUES

Le Congo renforce son système de production des données comptables

Le ministère des Finances veut passer du système comptable manuel à une comptabilité d'exercice « informatisée » qui assure la traçabilité des opérations. D'où le lancement, le 19 décembre à Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville, d'une session de formation des cadres du département sur le nouvel outil.

L'actuel système de comptabilité de caisse ne permet pas aux comptables publics de produire des informations financières de qualité dont l'Etat a besoin pour le suivi de ses actifs et passifs. S'ajoute la faible capacité des comptables à respecter les fréquences de production des comptes de l'Etat.

Sur une demande de la tutelle, le Fonds monétaire international (FMI) a dépêché un de ses experts, afin de former les cadres congolais dans ce domaine. En effet, « *La production des balances générales des comptes mensuels, trimestriels et annuels de l'Etat* », c'est le thème de l'atelier qui a réuni une quarantaine de comptables publics. Cette rencontre vise, d'après les organisateurs, à booster les capacités techniques de travail.

La balance générale des comptes est un outil indispensable pour l'analyse financière de l'Etat. Sa correcte production, à en croire le directeur de la centralisation comptable, Saturnin Ipodonzingou, doit être perçue comme la construction réussie de l'information fi-



La photo de famille

nançière, base d'une prise de décision rationnelle et prospective. « *L'élaboration du document comptable est plus qu'une exigence et s'impose à tout comptable public, qu'il soit principal ou secondaire, supérieur ou subordonné, centralisateur ou non ; ou qu'il soit comptable de l'Etat, de*

la collectivité locale ou de l'établissement public », a rappelé Saturnin Ipodonzingou. Le gouvernement doit pour cela doter les administrations des outils informatiques adéquats, a estimé Pierre Nziete, l'un des participants. Ce comptable est convaincu que cette nouvelle réglementation va améliorer

la qualité des finances publiques au Congo. « *Dans le système manuel, la transparence n'y était pas. Mais avec les balances informatisées, nous pouvons avoir une meilleure traçabilité* », a-t-il indiqué. Signalons que la République du Congo est en négociations avec le FMI, en vue

de la conclusion d'un programme. Le pays a besoin de l'aide de l'institution de Bretton Woods afin de redresser ses finances, a souligné son expert, Pierre Roulegas, pour qui la qualité des informations financières et comptables est un enjeu majeur dans ces négociations en cours.

Fiacre Kombo

ADIAC TV

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

+335 11 40 40 36

info@adiac.tv

24, Boulevard Denis - Sacos - Kinshasa

Brazzaville - République du Congo

MUSIQUE

Brazzaville célèbre la Journée internationale du chant-chorale

L'événement a été commémoré, pour la première fois en République du Congo, la semaine dernière, par trois chorales de la capitale au Centre culturel russe (CCR), en présence du directeur de cet espace, Sergey Belyaev.

Organisée par le maestro Ghislain Pambou, musicien, responsable du Chœur Crédo du Congo et conseiller artistique de l'Institut français du Congo (IFC) au développement du chant-chorale, la première édition célébrée à Brazzaville a réuni trois chorales. Il s'est agi des chorales Rykum, Les Salomons et Le Rosaire. «Mfumu ngeye», «Nkembo nkembo Nkolo», «Mayindou moto», «Muna nzila ya nzitusi», «O liye liye libwana mfumu» sont les chansons interprétées par la chorale Les Salomons de l'Église lassyste.

Après s'en est suivie la présentation de la chorale Rykum. Créée en 1995 par Romain Bouesso sous la vice-présidence de Grâce Ndala, cette chorale a interprété quatre chansons que sont «Inga wena moyo», «I have no other god», «Mayangi» et



Les trois chorales réunies

«Bolino». Aussitôt après, la chorale Chœur Le Rosaire, créée en octobre 2017 et animée par Roslin Samba, a pris le relais. Elle a joué cinq chansons dont «Intro la Chucha», «Yula», «Il tient le monde», «Kumissaka Nkolo» (de Lokua Kanza), «Congo» (de Jacques Loubelo), «Situ ke liayi i ba zimbala».

Le public a apprécié à sa juste valeur la prestation donnée par ces trois cho-

rales. Ghislain Pambou, organisateur de la soirée, s'en est expliqué. « Depuis mon enfance, j'ai toujours pensé que l'unique façon de communiquer, de promouvoir l'unité, c'est le chant-chorale qui nous appelle à être ensemble. Aujourd'hui, le chant-chorale prône l'amour, la rencontre. Si deux personnes peuvent chanter la même voix, on ne saurait pas qui

vient de l'ouest ou du nord. Avec les divisions que nous vivons dans le monde, le chant-chorale est parmi les facteurs que nous devons exploiter pour l'unité », a-t-il déclaré.

Il a ajouté que voir trois groupes venir du nord au sud se rencontrer autour de la musique, c'est superbe. « Faire le brassage des voix, parler ensemble, c'est ça que nous attendons dans

l'humanité. C'est donc une journée de joie, de rencontre et de partage pour les Congolais que nous sommes. Je relance cet appel, il faut qu'on redonne la place de choix au chant-chorale, ne pensons pas que le chant-chorale c'est seulement dans les églises, le chant-chorale n'a pas commencé dans les églises. On peut exploiter ce côté négligé. Car, on donne assez de place aux orchestres mais aussi au chant-chorale. N'oublions pas que c'est la voix qui précède tout », a indiqué Ghislain Pambou.

Le directeur du CCR, Sergey Belyaev, n'a pas caché ses impressions. « C'est pour la première fois qu'ils célèbrent cette journée à Brazzaville et nous espérons que ça va devenir une tradition. En plus, ils ont chanté tous ensemble sur la même scène. Ils ont aussi interprété magistralement la chanson populaire russe qui est mondialement connue. Je pense que c'est quelque chose qui touche les rues. Aussi, ça fait du bien lorsque tu es loin du pays que tu puisses écouter une partie de la culture de ton pays. », a-t-il signifié.

Bruno Okokana

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**

CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpila
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

ELECTRICITÉ

Des turbines du barrage d'Imboulou en réparation après l'incendie

Visitant le barrage hydro-électrique le 19 décembre, le Premier ministre, Clément Mouamba, a constaté que sur les quatre turbines endommagées, une vient d'être réhabilitée et une autre en cours de réparation sera fonctionnelle dans un délai relativement court.

Dans la nuit du 10 décembre, une secousse aux allures sismiques a mis en branle les installations du barrage d'Imboulou, notamment les turbines. « Il y a une surtension importante avec des effets sur le matériel. Nous constatons qu'il y a arrêt des machines. Le réseau national interconnecté au barrage a été perturbé », a indiqué le Premier ministre après avoir visité l'ensemble des installations pour s'enquérir de la situation. Il était accompagné des ministres de l'Énergie et de l'hydraulique, Serge Blaise Zoniaba; de l'Aménagement du territoire en charge des Grands travaux, Jean Jacques Bouya; et celui de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou. Les ingénieurs et techniciens à pied d'œuvre ont réussi à mettre en marche une turbine dont la capacité



Le Premier ministre et les membres du gouvernement sur le terrain pour s'enquérir de la situation/Adiac

de production est estimée à trente mégawatts. Une deuxième commencera à tourner à plein régime dans un bref délai, ce qui permettra d'accroître le nombre de mé-

« Il y a une surtension importante avec des effets sur le matériel. Nous constatons qu'il y a arrêt des machines. Le réseau national interconnecté au barrage a été perturbé »

gawatts à environ cinquante. Pour les deux autres lignes restantes, le chef du gouvernement a fait savoir que leur mise en marche prendra un peu plus de temps. A entendre le Premier ministre, il n'y a pas de fatalité. « L'énergie produite à Pointe-Noire, à Moukoulou et les cinquante mégawatts d'Imboulou peut permettre de réalimenter tout le système national », a-t-il déclaré, en évoquant les avis des experts qu'il a reçus à huis clos avant de visiter tous les compartiments du barrage. En dehors de la surtension évoquée comme une des causes de l'incident, il y a aussi le fait que le barrage n'a pas été révisé, il y a déjà trois ans. « Nous devons réfléchir, trouver des solutions dans le long terme pour assurer une maintenance régulière et conséquente », a déclaré Clément Mouamba. En rappel, le barrage hydro-électrique d'Imboulou, inauguré le 7 mai 2011, dispose de quatre turbines avec une puissance totale de 120 mégawatts. Sa capacité de production annuelle est d'environ 876 Gmw.

Rominique Makaya

Fin des travaux à la Centrale à gaz de Pointe-Noire

Après cinquante-cinq jours d'intermittents délestages, le directeur général de l'Énergie électrique du Congo (E2C), Louis Kanoha Elenga, a annoncé, le 17 décembre à Brazzaville, la fin des travaux de maintenance, assurant que la desserte initiale a repris et aucun foyer à Brazzaville et Pointe-Noire ne passera ses fêtes dans le noir.

Prévus au départ pour s'achever le 5 décembre, les travaux de maintenance de l'une des turbines de la Centrale électrique de Côte Matève, dans la ville océane, ont pris fin le 15 décembre. Exécutés par la promotrice de l'usine, Eni-Congo, ces travaux ont consisté à rénover intégralement la turbine concernée, afin de garantir les trois cents mégawatts produits par cette Centrale qui couvre, à elle seule, 60% des besoins nationaux en énergie. Les travaux étant



Louis Kanoha Elenga/Adiac

achevés, l'E2C, principal client de cette société, a tenu à informer ses clients qu'elle a repris, depuis le 15 décembre, la desserte initiale de Brazzaville et Pointe-Noire. Le directeur général a précisé que les délestages prolongés dans les deux villes ne seront plus constatés.

Quelques coupures pourront survenir de temps à autre, a-t-il averti, mais qui ne seront pas imputables au manque d'énergie suffisante sur le réseau, capable d'alimenter tout le monde. Il s'agit simplement, a-t-il renchérit, des essais du matériel installé qui peuvent nécessiter des coupures

sporadiques pour corriger les anomalies techniques constatées sur les nouvelles machines changées. « Le 14 décembre à minuit, comme prévu, les responsables de la Centrale à gaz nous ont appelé pour nous annoncer que les travaux de maintenance ont pris fin. Nous sommes donc dans la phase de test des équipements. Il peut arriver, à leur demande, que nous supprimions la fourniture sur une zone ou un quartier mais, juste quelques heures pour tester le matériel. Je vous rassure que personne ne passera les fêtes dans l'obscurité », a assuré Louis Kanoha Elenga. Profitant de l'occasion, le directeur général de l'E2C a fait savoir que la desserte rotative du courant au cours de cette période s'est amplifiée aussi du fait que le Centre de dispatching d'électricité de Ngo avait été endommagé par une foudre qui a détruit

une grande partie des installations. Cette dépression technique a causé aussi d'énormes dégâts au barrage hydroélectrique d'Imboulou, du fait que ses systèmes de protection n'ont pu contenir le choc. A cause de cette défaillance technique, plusieurs dizaines de batteries ont été toutes détruites. Ne pouvant pas relancer l'usine, la société a suspendu la desserte venant d'Imboulou, afin de réviser l'essentiel des équipements. Louis Kanoha Elenga reste serein que la nouvelle société relèvera le défi afin d'atteindre les objectifs qu'elle s'est assignés. Il invite cependant ses clients à adopter un comportement responsable, en éliminant les branchements pirates qui abîment la qualité du réseau.

Firmin Oyé

VIE ASSOCIATIVE

Stand Up Congo tient une conférence à l'égard de la jeunesse

Les retrouvailles ont eu lieu sur le thème « Jeunesse et République », le 18 décembre, à Pointe-Noire, sous le patronage de Bruno Jean Richard Itoua, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui était accompagné de quelques autorités locales, des membres de l'association et des invités.



La tribune officielle de la conférence

Dans son mot de circonstance, Chanel Mbourangon, président de Stand Up Congo, a expliqué que cette association est une plate-forme animée par des jeunes congolais ayant en commun l'amour de la patrie, rassemblés autour d'un idéal, pour faire face aux maux qui minent la société. «Stand Up Congo a pour but d'affirmer la social-démocratie, consolider l'unité nationale et l'État de droit, promouvoir l'esprit civique, valoriser l'esprit républicain, œuvrer pour le changement des mentalités et la restauration des valeurs

morales, encourager le respect des libertés individuelles et collectives, contribuer efficacement au développement économique, politique, social et culturel du Congo, favoriser une véritable justice sociale et une éclosion de la jeunesse sans distinction de communauté », a-t-il signifié.

Ainsi, en plus du thème principal, quelques autres sous-thèmes ont été développés

par différents orateurs, notamment « La jeunesse: une force qui s'ignore » par Michrist Kaba Mboko, conseiller municipal et départemental à Brazzaville; «Quelles valeurs peuvent avoir les jeunes pour être considérés comme acteurs de la République ? » par Me Franck Mbenze Nguibi, avocat international. Appréciant, pour sa part, cette initiative, le ministre Bruno Jean

Richard Itoua a reconnu que « Jeunesse et République » est une problématique qui représente une thématique majeure pour la République du Congo. « Cette conférence est une occasion de sensibiliser les jeunes présents à ces assises et autres à l'implication nécessaire de la jeunesse dans la gestion des affaires de la cité. Les jeunes doivent avoir confiance aux institutions de la République et aux autorités qui ont en charge la gestion de celles-ci. Ainsi, il faut éviter qu'il puisse avoir le moindre risque de rupture entre la jeunesse, d'une part, et la classe dirigeante, d'autre part, en vue de créer les conditions réelles de la marche du Congo vers son développement », a-t-il conseillé. Cette rencontre a été aussi marquée par des échanges entre les différents orateurs et autres participants sur les valeurs républicaines.

Séverin Ibara

MUSIQUE

Le groupe Les Makandas revit

Orchestre référence à Pointe-Noire à travers les interprétations de la vieille musique mais aussi par son omniprésence sur le terrain, l'ensemble musical cher à Me Patrick Makanda renaît de ses cendres après l'incendie de son matériel, l'an dernier. Me Équateur Denis Nguimbi, journaliste et manager de ce groupe, parle des stratégies qu'il va mener pour le redynamiser et reconquérir son public après une longue période de doute.



Me Équateur Denis Nguimbi/DR siège sis au bar dancing Elysée, sur l'avenue de l'Indépendance, en diagonale de l'Église kimbanguiste de Mpaka. Pour mieux reconquérir notre popularité, nous allons sous peu organiser des concerts ouverts au public dans les six sièges d'arrondissement de la ville. Des carnivals seront également organisés à travers les artères principales. Grâce aux médias partenaires, il y aura les annonces lues et sonores couplées des pancartes publicitaires que nous allons afficher partout ».

L'orchestre Les Makandas, très apprécié parce qu'il fait revivre la bonne et vieille musique, a aussi un repertoire riche fait des chansons éducatives et moralisatrices. « Hormis la musique du passé que le public réclame sans cesse lors de nos différentes prestations, nos mélomanes vont découvrir nos propres œuvres qui feront l'objet de notre deuxième album, après celui produit en 2009 intitulé « Espace Kuanga Bazobanga » qui, faute de promotion, n'a pas eu l'auréole escomptée. Nous confirmons que l'orchestre Les Makandas ne s'était pas disloqué après l'incendie de son outil de travail. Bien au contraire, nous sommes revenus à notre nouveau siège comme auparavant. Vous ne serez pas déçus. Orchestre Les Makandas « Bazobanga ! », a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Cartes de visite

Dépliants

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, match d'appui, 2e tour de la Cup

Blackpool se qualifie contre les amateurs de Solihull Moors (3-2). Sans Christoffer Mafoumbi, resté sur le banc.

France, 8e de finale de la Coupe de la Ligue

Durel Avounou était titulaire lors de l'honorable élimination de l'US Orléans face au PSG (1-2). Positionné haut sur le terrain, le gaucher a livré une prestation intéressante, avec le souci de jouer simplement et rapidement vers l'avant. C'est ainsi qu'il délivre, à la 69e, une passe décisive à Lopy, après une perte de balle de Nkunku. Généreux, comme son équipe, il a parfois manqué de précision dans le dernier geste (tir contré à la 25e, frappe trop écrasée à la 62e). Et il lui manque un peu



Durel Avounou, au second plan, a livré une bon match face au PSG de Diaby (AFP)

de jus pour rattraper Diaby, auteur du but de la victoire à la 81e.

Une belle prestation que le

sélectionneur national aura certainement suivi face à son ancien club.

France, match en retard de la 18e journée, 1re division

Caen remporte enfin un

match de championnat, après plus de deux mois d'attente (dernier succès contre Amiens le 29 septembre). Les Normands ont battu Toulouse 2-1, mais ont perdu leur capitaine, Prince Oniangué, sorti sur blessure dès la 12e. Titulaire dans les buts, Brice Samba junior s'est incliné, à la 44e, sur un penalty de Gradel.

Ecosse, match en retard de la 15e journée, 1re division

Toujours privé de Kharl Madianga, blessé, Dundee chute lourdement à Aberdeen (1-5). Et reste lanterne rouge.

Turquie, 5e tour de la Coupe

Ankaragücü passe au tour suivant aux dépens du BB Bodrumspor (3-2). Sans Thievy Bifouma, absent de la feuille de match.

Camille Delourme

TOGO/LÉGISLATIVES

Les forces armées et de sécurité ont voté par anticipation

Soldats et policiers sont allés aux urnes le 18 décembre, à l'occasion des scrutins prévus ce 20 décembre pour le renouvellement de l'Assemblée nationale.

Dans un peu plus de deux cents bureaux de vote ouverts à cet effet sur l'étendue du territoire, les forces armées et de sécurité ont accompli leur devoir.

C'est dans un contexte où la Coalition de quatorze partis d'opposition (C14), boycottant le processus électoral, menace de le perturber, alors que des confessions religieuses exhortent au report du scrutin.

Le ministre de la Sécurité, le général Yark Damehane, a indiqué que la menace de perturbation du processus électoral est prise au « sérieux », dans un reportage de la Télévision nationale TVT, lundi soir.

« Il y a des gens qui feront tout pour empêcher. Nous prenons ça au sérieux et nous nous préparons en conséquence »,

a-t-il dit, soulignant que des mesures générales sont prises dans ce sens mais avec une « particularité ».

Au total huit cent cinquante candidats sur cent trente listes participent aux élections législatives visant à élire les quatre-vingt-onze députés de l'Assemblée nationale, par un processus sous sécurisation de huit mille éléments de la Force sécurité élections 2018. Pour rassurer de la crédibilité du processus, la Commission électorale nationale indépendante, chargée de la supervision des élections, a bénéficié de l'accompagnement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

La Cédéao a dépêché vingt observateurs électoraux qui ont suivi l'opération de recensement électoral et deux experts qui ont audité le fichier électoral.

Le nouveau fichier électoral est constitué de 3 155 000 électeurs pour 8 488 bureaux de votes sur toute l'étendue du territoire to-

golais. A ce jour, les autorités togolaises déplorant quatre morts suite à des incidents liés aux manifestations interdites de la C14 qui a sorti, le 4 décembre, un agenda de dix jours de marches synchronisées à Lomé et dans six villes de l'intérieur du pays conformément à sa menace d'empêcher le processus.

Depuis août 2017, le Togo traverse une crise socio-politique relative à la divergence de positions de la C14 et du parti au pouvoir sur les réformes constitutionnelles incluant entre autres la limitation du mandat présidentiel. Sous la médiation de la Cédéao, les deux parties ont ouvert un dialogue politique en février 2018 qui a permis une décrispation du climat socio-politique dans le pays.

Le 31 juillet 2018 à Lomé, un sommet de la Cédéao a proposé une feuille de route pour une sortie pacifique de crise. La feuille de route a indiqué l'organisation des élections législatives le 20 décembre 2018 et la révision intégrale du fichier électoral.

VACCIN CONTRE LE VIRUS EBOLA

L'OMS fait don à l'Ouganda de trois mille doses supplémentaires

L'agence onusienne a fait l'annonce mardi pour immuniser les personnels de première ligne et de santé dans le pays contre la maladie.

Les doses supplémentaires vont étendre la vaccination à vingt districts à haut risque, a précisé Yonas Tegegn Woldemariam, représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Ouganda, lors d'une réunion pour discuter de l'état de préparation du pays à la prévention de cette maladie

qui ravage des communautés en République démocratique du Congo voisine.

Jane Ruth Aceng, ministre ougandaise de la Santé, a remercié les partenaires et les donateurs pour leur soutien constant au pays, même si, à l'heure actuelle, le pays ne présente aucun cas de maladie.

L'OMS, avec le ministère ougandais de la Santé, a lancé, le 25 novembre, un exercice de vaccination contre le virus Ebola au cours duquel elle a fourni deux mille cent doses initiales de vac-

cin expérimental contre le virus Ebola, rVSV-ZEBOV.

Selon le ministère, plus de deux mille agents de santé et de première ligne ont été vaccinés contre le virus Ebola dans les districts à haut risque.

Le virus mortel est hautement contagieux et ses symptômes sont notamment de la fièvre, des vomissements, de la diarrhée, des malaises généraux et, dans beaucoup de cas, des saignements internes et externes.

Xinhua

INTEMPÉRIES À MIKAKAYA

Jean Marie Epouma vole au secours de la population

Le sénateur a apporté son assistance, le 17 décembre, aux habitants du village Mikakaya, dans le district de Mayeye, à la suite d'une pluie diluvienne qui s'est abattue récemment, laissant trente-six ménages sans abri. Jean Marie Epouma a fait un don de tôles aux victimes. Ce don a été remis au chef du village par Sylvain Bitu, son conseiller politique, en présence des élus locaux et de la population. Expliquant ce geste de bienfaisance, Sylvain Bitu a indiqué : « La recherche permanente du bien-être de la population requiert la participation de tous les acteurs sans considération des barrières politiques ou religieuses. Car les besoins de la population victime de cette calamité sont immenses ».

Pour lui, ce don, modeste soit-il, est destiné à accompagner la population victime. Un geste salué par le premier citoyen de ce village. Après la visite guidée des lieux du sinistre, le conseiller politique du sénateur a remis une enveloppe symbolique à une famille pour la réhabilitation de sa maison.

Jean Leboussou Adama